

7 étapes pour une gestion réussie des contrats



La limitation des risques est toujours l'un des objectifs les plus importants de la gestion des contrats (CM). Et les aspects les plus importants de l'atténuation des risques doivent se produire bien avant que le contrat ne prenne effet.

Voici les 7 étapes clés à suivre dès le départ.

1. Comprendre les objectifs

Prenez le temps d'établir ce que votre organisation attend du contrat avant de commencer à discuter avec les autres parties.

- ✓ Quel type de relation devons-nous établir ?
- ✓ Quel impact aura-t-il sur nos activités ?
- ✓ Pouvons-nous remplir les obligations qu'il nous imposera ?
- ✓ Que doit faire chaque service pour remplir nos obligations ?



2. Comprendre votre profil de risque

De la santé publique aux cybermenaces en passant par les changements saisonniers et la réglementation, le risque peut prendre toutes les formes. Effectuez des évaluations complètes des risques pendant toute la durée du contrat.

3. Comprendre leur profil de risque

Développez une compréhension approfondie du profil de risque de votre interlocuteur et de l'impact qu'il peut avoir sur votre organisation. Veillez à inclure des vérifications complètes des antécédents, des audits de cybersécurité et des exigences de conformité et de réglementation.

4. Analyser les données passées

Examinez les contrats similaires afin de trouver les problèmes qui ont été soulevés dans les contrats antérieurs et les informations sur la performance.

5. Laisser les erreurs du passé inspirer de meilleures pratiques

Effectuer des analyses rétrospectives pour révéler les problèmes de performance ou les erreurs de négociation et accumuler des connaissances indispensables.

6. Fixez vos limites

Les lignes rouges sont des limites de sécurité recommandées en fonction de votre tolérance au risque. Communiquez-les à toutes les contreparties avec une clarté absolue.

7. Utiliser des modèles de contrat

Utilisez des clauses pré-approuvées comme point de départ pour l'élaboration des contrats. Cela permet de gagner du temps et d'éliminer le risque potentiel d'erreur humaine.

Vous voulez en savoir plus ?

Consultez notre page Unit4 Contract Management de Scanmarket pour découvrir une méthode intégrée et plus transparente pour contrôler vos contrats.

En savoir plus



Pour davantage d'informations, veuillez visiter la page suivante : unit4.com/fr

Copyright © Unit4 N.V.
Tous droits réservés. Les informations du présent document ne sont fournies qu'à titre d'informations générales, car elles sont de nature sommaire et sujettes à modification. Tous les noms de marques tierces et/ou toutes les marques tierces sont des marques commerciales déposées ou non de leurs propriétaires respectifs. IG220810FR

UNIT4
In business for people